

**M u t u a l i t é** , association, assurance, réciprocité, société, solidarité, syndicat, tontine...

*Échange d'actes ou de sentiments équivalents entre deux ou plusieurs personnes.*

*Système de solidarité entre les membres d'un groupe, à base d'entraide réciproque des membres qui cotisent.*

*Action sociale de prévoyance et d'entraide pratiquée par des associés et associations, à but non lucratif, dont les membres s'assurent mutuellement contre certains risques ou se promettent certaines prestations moyennant le versement d'une cotisation.*





**La M.A.C. - Mutualité des Acteurs Chorégraphiques** propose de réunir les acteurs chorégraphiques : danseurs, interprètes, performeurs, chorégraphes, enseignants, chargés d'administration, de programmation, diffusion, production, communication, regroupements, structures, chercheurs, journalistes, publics, amateurs, élèves et étudiants, partenaires... ; au sein d'une gouvernance et dynamique organisationnelle sur le modèle du pouvoir dans une société coopérative d'intérêt collectif ; un conseil d'administration composé d'un représentant désigné parmi les différents collèges de membres (collège thématique ou sectoriel).



Afin de :

<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Défendre la permaculture chorégraphique</b>, garante du drainage sur l'ensemble du territoire, de tous les canaux et ruissellements indispensables aux (mé)tissages de nos territoires, gage des pluralités artistiques, des transversalités et des hybridations avec les autres arts.</li><li>- <b>Être pôle de vigilance et force de propositions pour une nouvelle politique artistique et chorégraphique</b> axée sur une économie sociale et solidaire. Être acteur des mutations structurelles et réunir les propositions politiques des Acteurs Chorégraphiques, à travers des analyses, enquêtes, articles, rendez-vous et éditions. <b>Pour créer une base commune de réflexion et de débat.</b></li><li>- <b>Rendre compte en rendant visible les circulations des informations, initiatives, propositions, rencontres...</b> des membres et collègues constitués, par des articles et documents publiés sur le site et les réseaux de la M.A.C. <b>Un espace documenté, ouvert et réactif.</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Proposer des rencontres départementales, régionales ou nationales professionnelles</b> sur 1 à 3 jours (type <a href="#">Université AC PACA</a>), afin de débattre et proposer des orientations et prérogatives concrètes pour l'art chorégraphique. <b>Se mettre dans une dynamique opérationnelle et responsable.</b></li><li>- <b>Agir vers et pour des politiques d'entreprises chorégraphiques en gestion coopérative</b>, génératrices de meilleurs résultats pour l'emploi et les publics, <b>mieux répartir les économies</b> très centralisées (ou peu partenariales), et la gestion très pyramidale des espaces publics dédiés à la danse. <b>Proposer d'autres modes de fonctionnement, d'autres formes de quotidienneté, de développement et de réciprocités.</b></li><li>- <b>Améliorer les échanges et circulations</b> des initiatives, débats et propositions de chaque corps constitué chorégraphique (*), afin d'envisager des complémentarités et des actions collaboratives. <b>Des vrais outils et contextes de recherche et d'expérimentation sur les sujets qui nous occupent.</b></li></ul>
--	--

En option(s) :

<p>- Donner plus de visibilité aux Acteurs Chorégraphiques dans toutes leurs pluralités, avec le site coopératif <a href="http://ladanse.com">ladanse.com</a> en bénéficiant de la version <a href="#">AGENDA PLUS fiches détaillées</a>,</p> 	<p>- Participer à la co-production et l'<a href="#">édition anniversaire L'ART-trose 20 ans</a>, l'autre journal de danse.</p> 
---	--

## Structure

**Associative basée sur une organisation coopérative et une démocratie interne en collèges.**

**Chaque membre actif** (individu ou structure) dispose d'une voix électorale et doit participer à minima à un collège et à maxima 3 collèges. **Chaque membre soutien ou partenaire** dispose d'une voix consultative et ne participe que sur invitation aux collèges.

**Le bureau** est composé de deux personnalités chorégraphiques retraitées.

**Le conseil d'administration** est composé des deux membres du bureau et d'un(e) élu(e) par collège.

**Un collège** est à minima composé de trois membres, les collèges sont toujours en nombre impair mais illimités.

Un collège **est thématique** > Coordination, communication et stratégie > Économie sociale et solidaire - Réglementations statutaires spécifiques > Production, création, diffusion, événement > Interprète, performeur, acteur chorégraphique > Formation initiale et continue du danseur > Redéfinition des espaces dédiés, labels et nécessaires pluralités > Maillage, partenariat, mutualisation, coopération > Évaluations et expertises professionnels - Alter-histoire > ...

**ou sectoriel** > danseur > chorégraphe > enseignant > administration chorégraphique > producteur > ...

**Chaque collège** dispose d'une palette d'outils en ligne afin de partager et organiser, en privé et/ou public, l'élaboration des réflexions, mises en commun et productions de contenus. **Il se charge de produire** des mises en circulations d'informations (interne et externe), des requêtes ou questionnaires, des analyses et des propositions concrètes. **Il apporte** à chaque rencontre publique, séminaire ou université de la M.A.C., du contenu spécifique à sa thématique ou son secteur (articles, documents, analyses et propositions).



**MUTATIONS**

DE DÉBATS, DE DÉCRYPTAGE  
ET D'OUVERTURE



Le monde change avec le mutualisme

**Engagement !** Pour enclencher la **M.A.C.**, nous avons besoin de la **participation, des contributions et des compétences** de chacun au service de notre Mutualité.

**La Mutualité des Acteurs Chorégraphiques veut acquérir une masse critique**, en recherche-développement et innovation par la promotion de la coopération entre les territoires. Mais aussi, en attirant un nombre suffisant de membres et professionnels, afin d'agir pour une politique chorégraphique plus équitable. **Nous dessinerons une cartographie des initiatives, des manques et des besoins**, en nous appuyant sur l'expertise des membres de chaque collège thématique ou sectoriel, cela **afin de nourrir et relayer les réflexions, et de porter des préconisations concrètes** auprès de la profession, de la presse et des tutelles.



**Soutenir !** Vous pourrez prochainement **participer à la Mutualité des Acteurs Chorégraphiques par une adhésion annuelle**, comme membre actif ou membre soutien, comprise entre 10 et 50 € !

**Rejoignez vous !** [Renseigner le formulaire de pré-inscription en ligne](#), afin d'évaluer nos forces et de nous permettre de faire avancer l'initiative !



[formulaire de pré-inscription](#)

(\*) Corps constitués chorégraphiques: *M.A.C., Chorégraphes Associés, ACCN, A-CDC, D.O.G., ADADA, Groupe danse du SYNDEAC, SystèmeD(anse), L'Appel, Les rencontres de la Sirène, LAPAS, Rencontres petits déjeuners de Normandie, SYNAVI Danse, Scènes Conventionnées Danse, UFISC, CNLII Danse, Fédération Arts vivants (danse) et départements...*